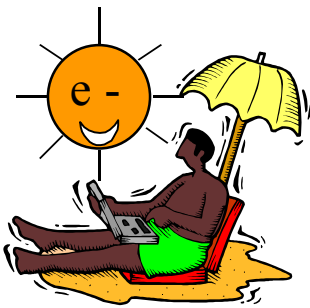


Rechercher un emploi en été ...

Si l'été n'est pas une période particulièrement propice à l'embauche, c'est par contre la saison la plus appropriée pour préparer le terrain d'une campagne de candidatures à la rentrée. Toutefois, les processus de recrutement tendent à s'étaler tout au long de l'année avec Internet. En effet, de plus en plus d'entreprises créent leurs propres sites web (site corporate) avec un département dédié aux RH dans lequel les candidats sont invités à déposer leurs e-candidatures en fonction de postes proposés en ligne. Les sites d'entreprises constituent de plus en plus la partie immergée de l'iceberg ou marché caché de l'emploi.



Testez le marché de l'emploi en été en envoyant quelques bouteilles à la mer aux messages bien ciblés sur les sites RH des entreprises.

Mais comme en tout, ne vous précipitez pas, n'arrosez pas les entreprises de candidatures spontanées à cette époque, soyez parcimonieux car celles-ci, à moins d'être très ciblées et de correspondre à des recrutements précis, risquent de passer à la trappe. Donc attendez tout de même septembre pour passer en phase active. Ayez le réflexe estival, en flânant sur le marché de l'emploi pour avant tout repérer des besoins, vous positionner par rapport à ceux-ci en précisant votre projet professionnel puis votre candidature. Lancez quelques lignes à la mer en répondant à des offres et en envoyant quelques CV de manière spontanée dans des sociétés de même type que les annonceurs repérés dans la presse. D'autant plus qu'en été, vous serez moins sujet à la concurrence. Si le poisson mord à l'hameçon, soit vous êtes recruté, et tout va bien, soit vous savez comment orienter votre campagne à la rentrée. Profitez de la baisse d'activité dans les entreprises pour favoriser la construction de votre réseau et vous faire conseiller sur votre projet en rencontrant des opérationnels qui sont en général plus disponibles à cette époque de l'année. Utilisez le réseau ETP, en vérifiant pour chaque entreprise qui vous intéresse, qu'un camarade ETP y exerce afin d'échanger avec lui. Un entretien de réseau ne s'inscrit pas du tout dans une démarche de recherche d'emploi pure. Aussi, jouez le jeu de

l'entretien d'information jusqu'au bout ; s'il arrivait que votre interlocuteur vous demande votre CV, ne lui remettez pas. En effet, vous n'êtes pas candidat pour un poste mais en recherche de positionnement professionnel. Cependant, rien ne vous empêche de lui proposer d'envoyer par la suite votre CV après avoir réfléchi à sa proposition. Et n'oubliez pas de remercier de l'accueil qui vous a été fait par un petit courrier en précisant l'avancée de vos recherches.

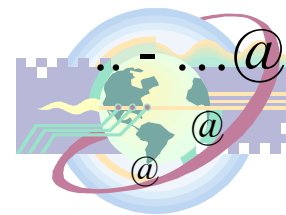
... et les bonnes pratiques du e-recrutement.

Aujourd'hui, il faut le savoir, de plus en plus d'entreprises renvoient des accusés-réceptions aux candidats en leur précisant que tout complément d'information se fera obligatoirement par courrier électronique. Les entreprises se dotent en effet d'un outil complet de gestion des e-candidatures et finiront par ne plus prêter attention au papier. La nouvelle génération de e-CV consiste à remplir un formulaire sur le site corporate d'une entreprise comme sur les sites emploi (job boards). Ceux-ci permettent aux sociétés de diffuser les CV en interne. Mais il ne faut pas croire qu'Internet va vous permettre de faire un envoi en masse de candidatures d'un seul « clic », même si cela est possible techniquement. Encore une fois ciblez-les, personnalisez-les selon les entreprises, en vous appuyant sur leurs particularités. Les entreprises croulent sous un flot de CV qu'elles ne peuvent traiter faute de pouvoir identifier clairement ce que le candidat peut apporter. Indiquez donc clairement votre projet professionnel, votre motivation et vos compétences. S'il n'y a pas de formulaire de dépôt de CV, en envoyant votre candidature à la fois copiée-collée sur la boîte de messagerie et enregistrée en pièces jointes (fichier avec NOM prénom) pour laisser le choix au recruteur de la traiter en véritable fichier suivant le mode qui lui conviendra. Utilisez le format **WORD** et **fichier.rtf** pour une question de compatibilité PC/Mac. Si vous débutez sur le net et n'avez pas l'habitude de remplir des formulaires, imprimez-les pour vous laissez le temps de le lire hors connexion. N'utilisez jamais un e-mail professionnel mais personnel. Vous pouvez déposer des CV sur les « job boards » en les inscrivant dans vos favoris pour avoir en mémoire ceux que vous avez utilisés. Attention à l'anonymat et à la confidentialité des informations que vous déposez si vous êtes en poste ; ne nommez aucune entreprise et restez évasif dans la description de la

mission qui vous occupe si elle est facilement identifiable.

Et si vous voulez pousser plus loin l'utilisation du net, créez votre page personnelle. Veillez à bien vous inscrire auprès des principaux moteurs de recherche (gratuit mais un peu fastidieux) en utilisant le référencement automatique **www.referenceur.com**. Vous trouverez tous les bons trucs et conseils pour vous faire repérer et bâtir votre page sur **www.sammag.com/leguide**.

Bâissez votre e-CV sur : www.easy-cv.com



L'e-candidature tend à devenir une pratique majoritairement souhaitée par les recruteurs et les entreprises.